



# L'Ardèche Paysanne

Journal d'information de la  
Confédération paysanne 07



**N° Spécial Élections 2019 à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche**

**LES PAYSANNES ET LES PAYSANS  
VEULENT UN AVENIR...**

**ENSEMBLE,  
CHANGEONS LA  
CHAMBRE D'AGRICULTURE !**

# UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE, À QUOI CA SERT ?

En Janvier 2019 vont se tenir les élections professionnelles à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche afin d'élier pour 6 ans les représentants agricoles qui auront la charge de la gérer. Mais, pour beaucoup, les compétences et les missions des chambres d'agriculture sont floues voire inconnues. Nous avons donc choisi de vous les présenter afin de comprendre l'importance du scrutin à venir.

La chambre d'agriculture est l'établissement public qui représente le monde agricole et défend ses intérêts auprès des pouvoirs publics, de la région à l'Etat, jusqu'aux institutions européennes ! Elles est dirigée par des élu(e)s, désignés par les urnes tous les 6 ans, représentant les exploitant(e)s agricoles, retraité(e) agricoles, propriétaires, salarié(e)s, coopératives, syndicats, banques, mutualités.

La chambre est connue pour son rôle administratif de service public ou de prestation : déclaration PAC, calamités, suivi à l'installation, enregistrement des entreprises agricoles, instruction de dossiers (DJA...), mais aussi pour son rôle de soutien, conseil, (ex : installation, investissements, techniques de production, transmission, environnement, juridique), l'aide au développement et l'organisation de formations.

Elle peut aussi accompagner des initiatives locales, comme des groupes de producteurs pour créer une filière de qualité, une marque, un label, ou même une CUMA, aider à structurer du foncier et obtenir des financements. Elle peut mettre en réseau les acteurs du territoire : producteurs et établissements pour l'approvisionnement des cantines scolaires par exemple.

Le budget total de la chambre d'agriculture de l'Ardèche est d'un peu plus de 5 millions d'euros par an. Le vote permet d'en choisir les gestionnaires !

## Composition de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'Agriculture possèdera à partir de 2019 une Assemblée Plénière de 33 membres (contre 45 jusqu'à présent) dont 18 issu(e)s du collège 1 des électeurs «Chefs d'exploitation et assimilé» et 1 issu(e) du collège 4 des électeurs «Anciens exploitants et assimilés».

Les autres collèges individuels vont permettre d'élier des représentants des salarié(e)s et des propriétaires (1 élu). Enfin, 5 collèges de "groupements" vont également élire des représentant(e)s.

## Election 2019 COLLEGE 1 « Chefs d'exploitation » MODE D'EMPLOI

### Scrutin semi-proportionnel à 1 tour

- la liste arrivée en tête quel que soit son score remporte la moitié des sièges (9)
- l'autre moitié est répartie proportionnellement aux scores

### Vote par correspondance / Vote électronique

Pour la 1ère fois, les électeurs auront le choix de voter par correspondance (bulletin à renvoyer par courrier) ou par informatique. En cas de double vote, c'est le vote électronique qui sera retenu.

Mixité : Chaque liste de candidat devra comporter au moins une femme par tranche de trois candidats

Élection régionale: élection au suffrage direct des membres de la chambre d'agriculture régionale par "fléchage" de 3 paysan(ne)s sur les listes départementales

### Enjeux institutionnels

- Administrer la chambre d'agriculture pendant 6 ans
- Être reconnu comme syndicat représentatif (>10%) = permet de siéger dans les commissions et instances départementales

## Soyons nombreux à voter !

Il est important que la participation à ces élections soit la plus forte possible afin de donner la meilleure des légitimités aux paysan(ne)s élu(e)s.

En 2013, seulement 54% des votant(e)s ont exprimé un vote.

Et si on faisait mieux en 2019 ?



## Résultats des élections 2013 Collège 1 "Chefs d'exploitation"

	Résultats 2013	Nombre d'élu(e)s
Confédération paysanne 07	37,2 % 890 voix	4 élu(e)s + 1 élu régional
Fdsea -Ja	47,7 % 1142 voix	16 élu(e)s + 2 élu régionaux
Coordination rurale	15,1% 361 voix	1 élu(e) + 0 élu régional

# Pour une agriculture paysanne, diversifiée et rémunératrice !



**Carole Pouzard (tête de liste),  
éleveuse en caprin fromager à Aubignas et  
David Loupiac, producteur de fruits et de  
châtaignes, à Désaignes,  
co-porte-parole,  
mènent la liste de la Confédération  
paysanne de l'Ardèche pour les élections  
2019 à la Chambre d'agriculture**

## Contactez la Confédération Paysanne de l'Ardèche:

**Adresse:** 4 boulevard de l'Europe Unie  
- BP129, 07000 PRIVAS,  
**Téléphone:** 04 75 64 49 93  
**Courriel:** confpays07@wanadoo.fr

## La Confédération paysanne vous informe sur son site

<https://conf07.wordpress.com>

## Retrouvez nous sur les réseaux sociaux:

[conf07.wordpress.com](https://conf07.wordpress.com)  
 @ConfederationPaysanneArdeche  
 @ConfPaysanne07

Journal édité par  
la Confédération Paysanne de l'Ardèche  
Directeurs de publication: David Loupiac et  
Carole Pouzard | Comité de publication:  
Véronique Léon, Joel Feydel, Pierre-Yves  
Maret, Lynda Bouet, Daniel Jullien, Camille  
Prévost, Mathieu Poisson | Mise en page:  
Mathieu Poisson, Julien Jourdan | Crédits  
photos : Confédération paysanne 07 -  
4ème de couverture: SchiDD / CC-BY-SA-  
3.0 | Dessins: Samson, C.Robert, Coco |  
Responsable d'envoi : Véronique Léon |  
Imprimerie : Imprimerie cévenole |  
Dépôt légal : 1er trimestre 2019  
ISSN 2646-7895

La Confédération paysanne de l'Ardèche est présente depuis longtemps pour vous défendre au quotidien; aujourd'hui, nous sommes déterminés à mettre en œuvre un projet concret, une alternative crédible. En effet, les élections approchent. Nous y arrivons prêts et confiants.

Nous sommes très heureux de vous présenter une liste de paysannes et paysans motivé(e)s et compétent(e)s, capables de gérer la Chambre d'agriculture et de redynamiser nos territoires. Notre équipe, paritaire, est à l'image de la Confédération paysanne, diverse et complémentaire tant dans les productions et les territoires que dans les circuits de commercialisation.

Dans cette nouvelle Chambre d'agriculture, renouvelée et plus ouverte, nous porterons des orientations fortes :

**Nous vous accompagnerons dans la défense de vos droits sociaux, de votre revenu et du métier de paysan(ne). Nous vous accompagnerons également dans l'adaptation de vos fermes aux enjeux actuels : préservation des ressources, réchauffement climatique, contraintes économiques et sociétales, relocalisation des productions.**

**Nous soutiendrons l'installation et la transmission enjeu essentiel de la mandature.**  
Près d'un tiers des paysan(ne)s vont quitter le métier dans les 10 ans à venir, nous favoriserons la transmission et la reprise, plutôt que l'agrandissement.  
Nous mettrons la priorité sur la défense d'une retraite décente et il faudra également mettre en œuvre des mesures fortes pour la préservation des terres agricoles.

**Au cœur du projet, nous nous attacherons enfin à rapprocher la Chambre d'Agriculture des territoires et des paysan(ne)s.** Nous proposons une chambre ouverte qui travaille en concertation avec tous les acteurs du monde rural (professionnels, collectivités, ...), avec pour objectif de faire vivre l'agriculture Ardéchoise.

En lisant ce numéro spécial, découvrez les candidats qui témoignent de leur engagement au quotidien pour une agriculture durable, et des paysan(ne)s nombreux et heureux.

**POUR UNE agriculture  
paysanne, diversifiée et rémunératrice**

**JE VOTE Confédération paysanne**



## Sommaire

p2: Une chambre d'agriculture, à quoi ça sert ?  
p3: EDITO  
p4: Bilan mandature 2013-2019  
p5: Pourquoi voter pour la Confédération paysanne ?

p23: L'agriculture paysanne un projet de société  
p24: Une équipe paritaire, engagée et répartie sur tout le territoire

**p6 à 22: DOSSIER SPECIAL ÉLECTIONS 2019  
TÉMOIGNAGES DE PAYSAN(NE)S ET PROPOSITIONS**

# BILAN MANDATURE 2013-2019

## Constat d'échec pour l'équipe sortante Fdsea-Ja

En 2013, la Confédération paysanne de l'Ardèche (forte de plus de 37 % des voix) a commencé cette mandature dans un esprit constructif. Nous avons, en effet, proposé dès le début d'être associés aux échanges et à la concertation en siégeant au bureau de la Chambre d'agriculture, permettant ainsi aux enjeux de l'agriculture ardéchoise d'être pris en compte dans la pluralité des opinions avec pour seul objectif qu'elle en sorte renforcée. L'équipe sortante Fdsea-Ja a préféré privatiser encore un peu plus cet outil collectif qu'est la chambre d'agriculture en écartant de façon dogmatique toute autre voix et en recentralisant encore plus les pouvoirs décisionnels, tenus actuellement par une petite poignée seulement de paysans. A l'heure du bilan de la dernière session vendredi 30 novembre 2018, nous constatons l'échec de cette direction :

- **Un échec pour le renouvellement des générations.** Le nombre de paysan(ne)s en Ardèche a encore diminué de presque 11 % en 6 ans: diminution de près de 500 agriculteurs votants aux élections professionnelles agricoles (de 4246 à 3776). L'enjeu du renouvellement des générations n'est pas tenu. La politique nationale de la FNSEA étant toujours orientée vers la sauvegarde des intérêts de certains lobbies agricoles et industriels, la caution apportée par la Fdsea de l'Ardèche est un aveu de poursuite d'une politique qui destructrice pour l'agriculture ardéchoise.

- **Un bilan financier médiocre** puisque le bilan de cette année 2018 fait apparaître un déficit de plus de 230,000€. Alors que les dotations de l'Etat liées à l'impôt la finançant sont gelées, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche n'a notamment pas réussi à répondre aux enjeux territoriaux qui lui auraient

pourtant permis de réaliser des prestations en lien avec les collectivités territoriales et de limiter les pertes de budget.

- **Une restructuration de la Chambre d'agriculture imposée sans aucune concertation** aux paysans mais également aux salarié(e)s. Ces choix politiques ont renforcé le pouvoir de quelques-uns tout en cassant une organisation territoriale qui manque cruellement aujourd'hui pour permettre de répondre aux problèmes rencontrés par les paysan(ne)s ardéchois. Sans compter, la casse parmi les salarié(e)s dont plusieurs cas de licenciement, d'arrêts maladie longue durée ou de départ liés aux choix de cette équipe.

- **Enfin, l'échec de cette équipe est également un échec global** : en refusant d'associer d'autres sensibilités, en refusant par principe de porter des combats collectifs (comme celui pour la

défense des surfaces pastorales par exemple), en privilégiant l'intérêt d'un camp syndical sur l'intérêt général de tou(te)s les paysan(ne)s, la Fdsea-Ja a fait preuve de fermeture. Les enjeux liés au renouvellement des générations ou à la transition agricole nécessitent pourtant que chacun puisse être autour de la table.

L'intérêt général des paysan(ne)s ardéchois(n)e)s n'est pas au cœur de la gestion Fdsea-Ja, cette mandature en est la démonstration.

**Les élections professionnelles de janvier 2019 seront donc l'occasion de leur dire STOP et de privilégier, en votant pour la Confédération paysanne, un projet qui s'engage au pluralisme et au respect des opinions diverses.**

Nous porterons haut et fort l'agriculture paysanne, adaptée à notre département et cohérente avec notre politique nationale.

## Retour sur une mandature à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Suite aux élections de 2013, nous sommes 4 paysan(ne)s de la Confédération paysanne à siéger pour le collège « Chef d'exploitation » aux trois sessions annuelles de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Nous y participons activement par des interventions et des propositions de motions soumises au vote afin de faire entendre une autre voix. Après s'être confrontés à une équipe dirigeante de la Chambre d'agriculture complètement fermée au pluralisme agricole ardéchois, plusieurs constats s'imposent.

**Mais nous avons assisté pendant 6 ans à un blocage quasi-systématique par les élus(e)s majoritaires des motions que nous souhaitions soumettre au vote.**

Par exemple avec nos motions dénonçant l'industrialisation de l'agriculture qu'aucun de leurs élus(e)s n'a eu le courage de voter pour dénoncer un système qui élimine les fermes et tire le prix du lait vers le bas.

Cela peut aller jusqu'à la censure de nos textes en inventant des arguments pour ne même pas les soumettre au vote (ex: notre motion pour la défense des surfaces pastorales censurée lors de la session de Nov 2017 et ressortie bien trop tardivement en Mars 2018).

**Ce fonctionnement au service, non pas des paysan(ne)s ardéchois, mais d'un syndicat agricole est une conception totalement périmée d'un outil de service public tel que la Chambre d'agriculture.**

**Par les engagements que prendra la Confédération paysanne concernant l'ouverture et le respect du pluralisme et de l'expression contradictoire au sein de la Chambre d'agriculture, les élections professionnelles de janvier 2019 seront une occasion unique d'avoir une chambre véritablement plurielle et paysanne au service de l'intérêt général.**



**David Loupiac,**  
élu en 2013 à la Chambre d'agriculture

1- La Fdsea-Ja est sur-représentée dans le collège « Exploitant » (Cf résultats 2013 page 2) mais également par sa main-mise imposée sur ce que l'on appellera la « famille » élargie (Coop, Cuma, Crédit Agricole, MSA, Groupama), qui bénéficient chacun d'élus(e)s au nom de collèges « Groupement », situation que nous dénonçons.

2- Nous participons activement par des interventions à chaque session sur des sujets d'actualité ce qui nous permet d'être entendus par les autres élus(e)s paysan(ne)s présent(e)s, mais aussi par l'administration (DDT, Préfet, services sanitaires et Véto) et le Conseil Départemental 07.

# POURQUOI VOTER POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE ?

## Pour accroître la représentativité de la Confédération paysanne en Ardèche et en France

Ces élections ne servent pas qu'à élire les membres de la Chambre d'agriculture. Elles servent également à mesurer la représentativité de chaque syndicat au niveau local et national.

Pour le département : cela permet à la Confédération paysanne d'être représentée et de participer activement dans de nombreuses commissions départementales et de porter ainsi une autre voix pour mieux vous défendre.

Grâce à la représentativité (plus de 10% aux élections), la Confédération paysanne de l'Ardèche siège déjà activement à :

- La Chambre d'agriculture départementale (4 élus) et régionale AURA (1 élu)
- La Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA)
- La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Le Comité technique départemental de la SAFER
- La Commission Départementale Installation / Transmission (CODIT)
- La Commission départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et la Commission Départementale d'Indemnisation des dégâts de gibier (CDI)
- Les tribunaux paritaires des Baux ruraux TPBR (4 assesseurs en Ardèche) et la Commission Consultative des Baux Ruraux (CCBR)
- Le Comité Départemental d'Aménagement forestier (CDAF)
- 14 élu(e)s à la MSA depuis 2015

Au niveau national : Plus les scores électoraux de la Confédération paysanne seront élevés, plus nous pourrons peser fortement sur les choix des politiques nationales.

Par exemple, les négociations pour la PAC post-2020 sont en cours et votre vote sera directement un signal qui permettra à la Confédération paysanne de peser plus fortement pour une PAC plus juste et reconnaissant mieux nos territoires en cohérence avec la parole nationale que nous portons depuis très longtemps.

## La Confédération paysanne de l'Ardèche est prête pour gérer autrement la Chambre d'agriculture

En Ardèche, la Confédération paysanne, avec plus de 37 % des voix aux dernières élections et sa présence quotidienne pour défendre les paysan(ne)s, est la mieux placée pour enfin permettre à l'agriculture ardéchoise de tenter autre chose que la politique de co-gestion actuelle qui mène inexorablement l'agriculture dans le mur.

La Confédération paysanne de l'Ardèche se prépare concrètement à diriger la Chambre et est prête à proposer une nouvelle politique et une nouvelle organisation plus proche des paysannes et des paysans d'Ardèche.

**Il est urgent de rééquilibrer un paysage agricole aux mains du syndicalisme Fdsea/Ja depuis plus de 60 ans.** Alors que le milieu agricole a été complètement abandonné au système FNSEA depuis toujours que ce soit par la gestion des chambres d'agriculture mais également, des banques (Crédit agricole), des assurances/mutuelles (Groupama, Mutualia), de la SAFER...

**L'urgence d'une alternative n'a jamais été aussi importante ; il est temps qu'un réel changement ait lieu !**

## LE PROGRAMME DE NOTRE CAMPAGNE EST SIMPLE :



**NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DÉCIDER À VOTRE PLACE !**

## VOTER POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'ARDÈCHE

**C'EST VOTER POUR des paysannes et des paysans déjà actifs au quotidien pour la défense de l'agriculture ardéchoise et de ses travailleurs**

**C'EST VOTER POUR une équipe ouverte et engagée**

**C'EST VOTER POUR un projet cohérent du département à l'échelon national**

**C'EST VOTER POUR une alternative crédible au système en place depuis plus de 60 ans**

**qui a conduit l'agriculture et ses paysan(ne)s dans une impasse industrielle !**

# Dossier spécial Élections 2019

## Témoignages de paysan(ne)s

### Propositions de la Confédération paysanne pour la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

#### POUR UNE CHAMBRE PLUS PROCHE DES PAYSAN(NE)S

**" Redonner l'importance qu'ils méritent aux territoires ! "**

J'ai travaillé comme salariée à la Chambre de 1988 à 2000. Lorsque j'ai débuté, le directeur était un ancien militaire autoritaire. Tout était organisé par filières. On était soit éleveur de chèvres, soit viticulteur, soit arboricultrice, soit.... Il y avait peu de communication entre nous, agents des différents secteurs.

En 1995, le directeur, enfin! est remplacé par un certain Jacques Chapuis, humaniste et très ouvert. Il propose une restructuration de la Chambre. S'ensuit un audit au cours duquel non seulement on pouvait s'exprimer, mais on nous y incitait. L'idée alors était que chaque personne donnait le meilleur d'elle-même du moment qu'elle se trouvait à sa place dans sa fonction.

L'autre dimension, auprès des paysans, visait à réorganiser les services en partant des projets locaux, des territoires. Par exemple un projet de création d'une boutique paysanne, ou de formation.

La fonction de directeur se double alors d'un directeur adjoint, celui-là même qui a la responsabilité des « chargés de mission territoriale ».

L'audit a duré plusieurs mois. La restructuration a abouti à un bouleversement de l'organisation des services.

Ce fut un réel soulagement pour beaucoup de salarié(e)s, et la Chambre est devenue bien plus proche des paysan(ne)s.

Les années ont passé, le personnel et les paysans aussi, et je me suis installée paysanne en 1996, tout en poursuivant mon emploi de salariée à la Chambre jusqu'en 2000.

Et puis en 2007, aux élections professionnelles, j'ai été élue « membre » de la Chambre dans laquelle j'avais travaillé comme salariée durant 12 ans. Bien sûr en tant que confédérée! C'est ainsi qu'en 2016, durant mon deuxième mandat d'élue Chambre j'ai été amenée à défendre le fonctionnement territorial, contre la proposition du président et du bureau de restructuration en filières! Avec en prime la suppression de la fonction de directeur adjoint, qui coordonnait la mission territoriale.

Les quatre élus(e)s « Chambre » de la Conf se sont fortement opposés, mais comme nous sommes minoritaires, nous n'avons



Véronique Léon

Paysanne à Coux  
Elue en 2013 à la Chambre d'agriculture pour la Confédération paysanne de l'Ardèche

pas pu empêcher le vote de la réforme malgré nos interventions en session. J'ai donc décidé de démissionner de mes fonctions, au cours de mon deuxième mandat.

Alors, en février 2019, si nous gagnons la Chambre, nous reconsidererons le fonctionnement de notre « maison » en redonnant l'importance qu'ils méritent aux territoires.

# POUR UNE CHAMBRE PLUS PROCHE DES PAYSAN(NE)S

**"Le projet de la Confédération Paysanne de l'Ardèche entend recréer une proximité forte avec les territoires"**

A la fin des années 90, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche fit le choix d'une organisation nouvelle, qui mettait l'accent sur l'importance d'une présence territoriale forte avec des antennes de proximité vivantes. Ce choix a permis à cette institution d'être reconnue par les organismes publics, entreprises privées, citoyens, et surtout paysans, et de figurer parmi les acteurs incontournables du monde rural.

**J'ai été Chargé de Mission Territoriale de 2009 à 2014 à l'antenne de Coucouron sur la Montagne Ardéchoise.**

Ma mission consistait à être à l'écoute des besoins et des problématiques des paysans, mais aussi des entreprises agro-alimentaires, des collectivités, des associations etc. L'objectif était de transformer tout cela en projets, avec des répercussions économiques et sociales positives pour le territoire.

Une permanence hebdomadaire à l'antenne permettait en plus de faciliter la vie des paysans sur plein d'aspects concrets (dossier PAC, indemnisations prédatation, demande d'aides diverses).



François JOUFFRE

Eleveur de vaches laitières (lait et transfo) en bio au Cros de Géorand

Trésorier de l'association de développement de la Montagne Ardéchoise (ADMA)

Pas de mystère : pour comprendre et aider les acteurs d'un territoire, il faut s'y rendre sans cesse, connaître le quotidien des uns et des autres, être le maillon permettant la concrétisation de projets.

**Les élu(e)s sortants de la Chambre d'Agriculture ont récemment fait le choix d'abandonner cette organisation en séparant d'un côté « les filières » et de l'autre côté « les territoires ».**

Et en spécialisant des interlocuteurs qui ne peuvent plus travailler en proximité du fait de redécoupages géographiques inadaptés. Cette volonté va de concert avec l'objectif de vendre des prestations clés en main aux paysans d'une part, aux collectivités d'autre part, dans un contexte budgétaire tendu.

Le résultat est catastrophique pour un département comme l'Ardèche !

**Comment peut-on avoir la prétention d'être proche des paysan(ne)s et des collectivités sans une présence territoriale solide**, et avoir l'ambition de vendre un catalogue de prestations déconnecté des réalités locales, et donc inadapté ?

**L'Agriculture ardéchoise mérite une autre organisation, pour un meilleur service de la Chambre d'Agriculture.** Le projet de la Confédération Paysanne de l'Ardèche entend recréer une proximité forte avec les territoires en s'appuyant sur TOU(TE)S les paysan(ne)s, syndiqués ou non, et le monde rural. C'est en accompagnant les initiatives locales que l'on construira un avenir pour tou(te)s les paysannes et les paysans.

## NOS PROPOSITIONS :

- Assurer l'égalité de traitement entre les territoires et entre les différentes filières
- Renforcer la proximité par des antennes de la Chambre d'agriculture ancrées sur les territoires avec des salarié(e)s à l'écoute de chaque paysan(ne) et acteur du monde rural
- Animer des groupes locaux ouverts à tou(te)s les paysan(ne)s souhaitant s'investir localement, et associant les collectivités, les entreprises agro-alimentaires, les associations, les citoyen(ne)s et tout autre acteur lié à l'agriculture

**" Il faut que la chambre d'agriculture ait son propre service juridique de défense individuelle des paysan(ne)s"**

Je suis bénévole au Comité d'Action Juridique (CAJ) de l'Ardèche, association de bénévoles, qui propose un appui juridique et humain aux ruraux confrontés à des problèmes comportant des aspects juridiques.

Cet appui se fait selon une méthode participative : chaque personne soutenue participe activement à la résolution de son problème et dans une approche militante du droit. Nous pouvons assister les demandeurs devant certains tribunaux: Baux ruraux (TPBR), Sécurité sociale (TASS).



Claude THE

Paysan retraité de Colombier le Vieux

Bénévole au Comité d'Action Juridique de l'Ardèche

Le CAJ est né de la volonté de paysan(ne)s Rhône Alpins conscients de l'importance du champ juridique dans la défense individuelle et collective des paysans; il est

lié historiquement à la Confédération Paysanne mais s'adresse à tous les ruraux qu'ils soient syndiqués ou pas.

Si chaque syndicat peut se doter d'un outil juridique qu'il gère comme bon lui semble, **il faut que la Chambre d'Agriculture ait son propre service juridique de défense individuelle des paysan(ne)s.**

**Elus à la chambre d'agriculture, nous mettrons en place cet outil indépendant et au service de tou(te)s les paysan(ne)s quelle que soit leur appartenance syndicale.**

# UNE LISTE PARITAIRE : UN ENGAGEMENT FORT !

**"La Confédération Paysanne a lutté et lutte encore pour que les femmes puissent acquérir une place dans le monde agricole, rural et dans la société en général"**

Premier rendez vous avec un chargé de mission de la Safer pour l'acquisition de ma ferme en 2007, j'arrive confiante. Cette ferme est pour moi. Après avoir écouté médusé mon blabla sur ma volonté à m'installer sur ce lieu et ma ténacité pour y parvenir, il me répond : « mais comment allez vous faire ? » Ben quoi ? Comme tout le monde ! Ce qui ne lui allait pas, c'était que je débarquais d'ailleurs, que j'étais «hors cadre familial», sans apport financier mais surtout j'étais une femme, enceinte, et qui serait cheffe d'exploitation! C'est navrant, consternant.

Et, malheureusement, ce n'est pas un problème qu'agricole. Depuis trop longtemps, les femmes subissent la «domination» masculine. Nous devons partager le temps, le travail, les tâches familiales.

Combien sommes nous à travailler sur la ferme avec ou sans statut (et aussi à l'extérieur), combien sommes nous à entendre encore des réflexions



**Carole POUZARD**  
Eleveuse de caprins fromager  
à Aubignas

"heureuse d'être une femme engagée à la Confédération paysanne de l'Ardèche et fière d'être sur cette liste"

Nous avons une place importante dans la société, il faut donc qu'on puisse s'exprimer et que notre parole soit prise en considération.

Un homme est autant capable de s'occuper de ses enfants et de sa maison mais il faut en avoir envie. Chacun doit prendre sa part. Justement, la PARITÉ, c'est une question de RESPECT de chacun. Certes, un processus de féminisation est en cours mais rien n'est acquis dans cette société. Il faut se lancer et s'engager sur ce qui nous motive et nous fait avancer. Gagnons en confiance, pas d'auto-disqualification. Hommes et femmes sont complémentaires.

**La Confédération Paysanne a lutté et lutte encore pour que les femmes puissent acquérir une place dans le monde agricole, rural et dans la société en général. A travail égal, statuts, salaires et droits égaux !**

Nous voulons la mise en place d'un véritable statut unique de l'actif agricole (plus de sous statut, mêmes droits face à la maladie et à la retraite, reconnaissance pour tous les travailleurs), davantage de droits concernant la maternité et la paternité, et nous revendiquons une place en tant que femmes dans les instances professionnelles.

caricaturales, parfois dévalorisantes? Combien sommes nous à ne pas oser prendre la parole devant une assemblée souvent masculine ? Je sais que nous sommes fortes, endurantes et légitimes. Nous sommes au four, au moulin et aussi dans le champ.

## PAYSANNES, EN AVANT!



### NOS PROPOSITIONS :

● Reconnaissance de TOUS les actifs agricoles et mise en place d'un véritable statut unique de l'actif agricole

● A travail égal = statut, salaires et droits égaux : suppression des sous-statuts et progressivité des cotisations sociales en fonction des revenus (suppression des assiettes et des plafonds). Même système de cotisations et mêmes droits pour tou(te)s

● Mixité des instances représentatives

# OUVERTURE ET PARTENARIAT: DES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

## " Pour des campagnes vivantes et solidaires ! "

Je suis éleveuse de brebis et de porcs plein air à Sceautres, en GAEC avec mon mari (naiseurs, engrasseurs, transformateurs et en vente directe).

Je me suis engagée depuis quelques années au sein de l'association des CIVAM de l'Ardèche (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et en suis co-présidente avec Jean Claude CESARI, apiculteur à Chazeaux.

Avec le Conseil d'Administration, nos adhérents, et nos salariées, nous oeuvrons pour une agriculture autonome et économique, pour « des campagnes vivantes et solidaires » comme le veut notre devise !

Nous souhaitons réduire les consommations d'énergies sur nos fermes, en s'appuyant sur des productions et des distributions locales. Nous organisons des rencontres entre professionnels sur les savoir-faires, des formations autour des pratiques vétérinaires alternatives.

Nous rendons ces pratiques visibles avec l'organisation « De Ferme en Ferme », qui ouvre en avril les portes d'une soixantaine de fermes ardéchoises ainsi que « De Ferme en Fêtes » le reste de l'année et l'accueil pédagogique qui permet aux scolaires et extra-scolaires de découvrir la paysannerie.



Sarah  
CHAUSSY

Porcs /  
Ovins viande  
à Sceautres

Co-Présidente des  
CIVAM 07

Nous travaillons également sur l'Agriculture Durable en Moyenne Montagne.

Les CIVAM se sont impliqués dans le réseau INPACT, collectif qui réunit plusieurs associations locales: Accueil Paysan, Nature & Progrès, AMAP, Terre de Liens, SolidaritéPaysans, ADDEAR, AgriBio, CIVAM, MRJC. Cette énergie perdure malgré les baisses de financements qu'elles subissent toutes.

Ces structures sont ancrées sur le territoire ardéchois et visent à développer et défendre une ruralité épanouie et une agriculture de qualité, à échelle humaine, respectueuse de l'environnement.

Elles proposent des alternatives pour les pratiques agricoles : consolidation de système d'exploitation durable, soutien à la préservation des ressources naturelles.

Elles organisent des temps de rencontres et

Plusieurs paysannes et paysans engagé(e)s par ailleurs ont fait le choix de rejoindre notre liste : Lynda Bouet, présidente d'Agribio, Sarah Chaussy, co-présidente des Civam ou encore François Bacis, ancien élu Chambre pour la Fdsea.

Nous souhaitons ouvrir la Chambre d'agriculture à une meilleure coordination de la diversité des acteurs agricoles pour faire gagner l'agriculture ardéchoise au-delà des guerres de chapelle !

Le fonctionnement de la Chambre d'agriculture sera revu pour laisser plus de place à la concertation et à l'engagement de toute personnes souhaitant s'investir pour l'agriculture ardéchoise !

d'échanges sur l'installation/transmission (réseau de tuteurs, Semaine de l'Installation et de la Transmission Paysanne,...), des fermes ouvertes, des projection-débats, ... Le collectif INPACT siège également au Comité Départemental Installation-Transmission, pour veiller à ce que vive encore et toujours la paysannerie dans notre beau pays. Espérons que cela perdure, croyons en notre beau futur, votons ! Et soyons en sûr !



David LOUPIAC

Fruits / petits fruits et châtaignes à Désaignes

Je me suis installé il y a plus de 35 ans à Désaignes. N'étant pas issu du milieu agricole, j'ai tout de suite ressenti le besoin de faire partie d'un réseau local, pour rompre l'isolement inhérent à notre métier ; pour apprendre et échanger au contact des autres, notamment par l'entraide.

Très vite, je me suis rapproché d'une structure syndicale, les travailleurs paysans d'abord, puis en 1987, la Confédération Paysanne. Le syndicat, un outil de défense collectif, autant que le moyen de se retrouver, s'ouvrir aux autres et créer un monde plus juste.

Professionnellement, je me suis naturellement retrouvé dans le syndicat des producteurs de châtaignes : là aussi, besoin

## " Un engagement collectif nécessaire ! "

d'outils et solutions techniques collectives, mais aussi porter les problématiques de la filière et imaginer l'avenir: ce sera la création du Parc des monts d'Ardèche, le portage de l'AOP châtaignes d'Ardèche (SDCA) et l'interprofession (CICA), et plus tard, une structure nationale (le syndicat national des producteurs de châtaignes).

En 1993, suite à la faillite de notre coopérative fruitière nous décidons à une dizaine de producteurs de framboises et autres petits fruits de retrouver la maîtrise de la commercialisation, par la création d'un GIE (groupement d'intérêt économique) : ce sera alors une aventure collective passionnante et enrichissante, tant au plan humain qu'économique et technique. Nous continuons aujourd'hui, en confortant l'installation de jeunes, qui prennent le relais de l'investissement collectif.

L'économique et la technique ne sont rien sans le volet social et humain.

J'ai participé en 2000 à la création d'un groupement d'employeurs sur le canton de Lamastre ayant débouché sur un Service de Remplacement.

Investissement professionnel ou syndical, formation, maladie ou accident, maternité, congés ; les besoins sont vastes parce que notre métier ne se résume pas qu'au travail quotidien.

Je ne pourrais envisager ce métier sans cette approche collective.

La Confédération Paysanne dans son projet pour la Chambre d'Agriculture, veut œuvrer pour accompagner tous ces outils ; ainsi notre métier sera mieux défendu, solidaire avec les autres et le monde qui nous entoure, convivial, humain et durable.

# INSTALLATION / TRANSMISSION

**" Nous avons, pour certains d'entre eux, facilités, aidés leurs installations car nous croyons à la diversité "**

En GAEC avec mon frère, depuis 20 ans, nous sommes vignerons. Notre attachement à l'écologie, à la biodiversité, la rencontre avec des vignerons, nous a amenés à choisir une démarche de viticulture et vinification la plus naturelle possible.

Notre parcours d'installation peut sembler banal, logique : fille et fils de paysan, nous reprenons l'exploitation familiale.

J'ai rejoint mon frère, installé depuis 1983, sans rien savoir de l'agriculture, à part d'être née dans une famille de paysan.

Il savait et voulait que mon «apprentissage» soit aussi pour lui une réflexion sur son métier.

En fait j'y retrouve des valeurs importantes pour moi, qui me paraissent même plus que vitales en ce moment.



**Jocelyne OUSTRIC**

Vigneronne,  
vin naturel en cave particulière  
à Valvignères

Cette disposition d'esprit nous a permis de rencontrer, d'écouter, des personnes aux parcours très différents (quelques « fils de paysans » locaux, d'autres éloignés du milieu agricole mais passionnés) qui avaient des rêves d'installation.

Nous avons alors découvert, nous «fils de», les difficultés d'installation pour ces passionné(e)s venus d'autres horizons : trouver des terres, un logement et encore plus difficile, trouver ou créer un local de travail (dans ce cas précis, un cuvage).

Nous avons, pour certains d'entre eux, facilité, aidé leurs installations car nous croyons à la diversité.

Contrairement aux idées reçues, loin de nous concurrencer, ces personnes avec leur énergie nouvelle apportent un dynamisme humain et économique.

Ils apportent autant qu'on leur a apporté.

## Les chiffres

Nombre de votant(e)s paysans aux élections depuis 2001 dans le collège "Exploitant agricole":

2001: 6200  
2007: 5033  
2013: 4246  
2019: 3776

En moins de 20 ans, l'Ardèche a donc perdu 40% de ses paysan(ne)s ! Qui peut se réjouir de ce bilan ?

## NOS PROPOSITIONS LOCALES:

- Accroître les moyens d'anticipation et d'accompagnement des cédant(e)s pour une meilleure transmission des fermes
- Améliorer la capacité d'accueil de TOU(TE)S les porteurs de projets et leur présenter la réelle diversité des organisations professionnelles agricoles
- Favoriser l'installation et la confortation des fermes plutôt que l'agrandissement et la concentration des moyens de productions
- Garantir le travail de proximité sur l'installation/transmission en redynamisant les Comités Locaux à l'Installation (CLI) et en les ouvrant à tou(te)s les paysan(ne)s

## NOS PROPOSITIONS NATIONALES:

- Suppression des critères restrictifs d'âge pour l'accès aux aides à l'installation et remplacement de la limite des 40 ans par la notion de «nouvel installé»
- Suppression de la surprime à l'investissement pour les DJA
- Reconnaissance de l'installation progressive. Simplification des modalités d'acquisition de la capacité professionnelle pour valoriser les compétences acquises par le travail.
- Pluralisme de l'accompagnement à l'installation et à la transmission par la reconnaissance de la diversité des acteurs: du partenariat plutôt que de la concurrence.
- Protection de la formation agricole et adaptation aux enjeux actuels de l'agriculture (Climat, environnement, relocalisation ...)
- Fiscalité adaptée en faveur des ventes à destination de l'installation plutôt que de l'agrandissement
- Restructuration des exploitations intransmissibles en inventant de nouvelles formes sociétaires et d'installations collectives



## " Nous devons inventer de nouveaux moyens de portage du foncier pour soulager les jeunes qui démarrent "

Installé depuis 1987 sur St Victor, il y avait 100 fermes. Aujourd'hui il en reste une vingtaine. Toutes les fermes ont grossi.

**Dans les 5 années à venir, ce sont plus de 1 000 fermes qui seront confrontées au départ d'un(e) paysan(ne) sur les 4500 que compte le département (soit 1/3). L'enjeu est de taille pour trouver un(e) remplaçant(e) et laisser de la place aux nouveaux paysans.**

Les paysans ne sont plus propriétaires de la totalité de leur ferme et se pose le problème de la transmission de leur outil de travail. Il faut choisir entre installer quelqu'un ou chercher la spéculation.

Heureusement les documents d'urbanisme se sont restreints, contraints et forcés par les différentes lois.

Un gros travail de sensibilisation devra être fait auprès des propriétaires non exploitants et aussi auprès des collectivités pour que chacun mesure bien l'enjeu et l'intérêt que des paysans nombreux soient présents dans nos territoires ruraux : il en va de l'avenir des écoles, des commerces...



**Daniel JULLIEN**  
Eleveur de vaches laitières (lait et transfo)  
/ Cerises  
à St Victor

**Les collectivités locales (communes, communautés de communes ou communautés d'agglomération) vont devoir s'approprier cet enjeu là.**

Cela ne pourra pas se résumer à 2 ou 3 réunions de CLI (comité local installation) pour se donner bonne conscience. L'activité agricole est une activité à part entière comme le sont l'artisanat, le commerce, l'industrie, le tourisme etc..

Leur rôle est primordial lors de la révision des documents d'urbanisme **pour stopper**

l'accaparement des terres agricoles, souvent les meilleures alors qu'il y a plein de surfaces ou de bâtiments inoccupés.

**Nous devons inventer de nouveaux moyens de portage du foncier pour soulager les jeunes qui démarrent.**

Pour la Confédération Paysanne, je siège au comité technique SAFER, lieu où sont discutées toutes les ventes de terres agricoles.

La SAFER se satisfait de trouver un (bon) acheteur même si les terres sortent de l'agriculture, pourvu que la transaction soit maximum (plus le prix est élevé plus le pourcentage lui revenant est élevé).

Dans les comités techniques on discute des dossiers: parfois tout le monde est d'accord mais il arrive qu'un "pinpin" utilise ses relations (la famille syndicale).

Je trouve que c'est scandaleux, mais c'est ça d'être minoritaire. C'est pour cela que nous devons remporter les élections à la chambre d'agriculture, pour faire sauter ces copinages.

## NOS PROPOSITIONS :

### Accompagner les paysan(ne)s pour :

- défendre le statut du fermage
- assurer la transparence de l'information foncière pour tou(te)s
- mettre en œuvre la procédure dite des "Terres incultes" afin de permettre l'usage agricole sur des terres en friche
- accroître l'emploi des préemptions avec révision de prix par la SAFER

### Accompagner les collectivités territoriales pour :

- réaliser une cartographie des terres agricoles inexploitées ou dont les paysan(ne)s sont proches de la transmission afin de mieux anticiper
- répondre plus rapidement aux opportunités foncières en mettant à disposition des listes de candidat(e)s à l'installation
- mettre en place du portage de foncier temporaire ou de l'achat de foncier agricole pour installer des paysan(ne)s
- mettre à disposition des logements communaux dans le cadre d'installations de paysan(ne)s
- mettre en place des études indépendantes de projet alternatifs à l'artificialisation d'un sol agricole
- augmenter les taxes sur les changements de destination des terres agricoles devenues constructibles

## EN ACTION !



Que ce soit contre un projet immobilier à St Julien en St Alban (ci-dessus) finalement abandonné suite à notre mobilisation et à celle de citoyen(ne)s de la commune ou contre un projet touristique à Vagnas (ci-dessous), la Confédération paysanne se bat au quotidien contre les projets d'accaparement des terres agricoles.



## " Pourquoi je suis passé de la FDSEA à la Confédération paysanne ! "

### « Mes premiers pas dans le monde agricole »

Dans les années 90, armé de mon BPREA, je pars à la recherche d'une ferme afin de m'installer en élevage caprin. Après quelques recherches, je trouve une exploitation « dans mes moyens », sur la commune de Lempis. Ayant des terrains familiaux dans les alentours, je suis fortement intéressé pour l'acquérir.

Mais la SAFER préempte et donne les terrains à un agriculteur voisin (responsable local SAFER et FDSEA) pour son agrandissement et les bâtiments, eux, sont alloués à un maçon qui en a fait son habitation. Déçu et en colère, je ne me décourage pas pour autant, et reprends mes recherches.

Quelques mois plus tard, je déniche la ferme de Brouty, en vente sur la commune de St Félicien. Le responsable local de la SAFER (lui aussi syndiqué à la FDSEA), s'était battu pour que cette ferme ne soit pas démembrée, et qu'on puisse y installer un nouveau paysan. Peu de temps après, me voilà donc l'heureux propriétaire de cette ferme et 60 chevrettes plus tard, je suis enfin agriculteur !!

Celui grâce à qui cela était devenu possible m'a ensuite beaucoup aidé, me prêtant son matériel, me donnant des conseils. Puis il m'a proposé d'adhérer à la CUMA...et à son syndicat !

Jeune installé hors cadre familial (originaire de Tournon, ma mère étant coiffeuse et mon père professeur de lycée) je suis plutôt content de m'intégrer au pays, et d'être accepté par les paysans du coin comme « un des leurs ». Me voilà donc adhérent à la FDSEA de l'Ardèche !

### « L'envie de participer à la vie collective »

Je m'investis alors dans la filière caprine ardéchoise, souhaitant défendre les producteurs de lait de chèvre, notre savoir-faire, notre revenu. Le responsable de la filière caprine de l'époque souhaitait passer la main, et il m'a pour ainsi dire « pris sous son aile ».

J'ai alors été plongé dans le labyrinthe des institutions agricoles, de leur fonctionnement, et je me suis rapidement retrouvé propulsé à des postes « stratégiques » (notamment dans l'interprofession).

En 1995, toujours dans ma volonté de participer à la vie locale, je me présente sur une



François BACIS

160 chèvres en production laitière à St Félicien  
Elu à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche  
pour la Fdsea de 2001 à 2013

liste pour les élections municipales... et suis finalement élu d'opposition.

Fin 2001, après avoir enduré 6 longues années de mandat d'opposition, où chaque idée proposée était immédiatement écartée parce qu'elle venait d'un élu de l'opposition... je me vois proposer de figurer sur la liste FDSEA pour les élections à la Chambre d'Agriculture. Je prends donc la décision de me présenter, dans l'espoir d'être enfin écouté en étant du côté de la majorité.

Les élections chambre 2001 avaient cela de particulier que FDSEA et JA étaient divisés, et que deux listes avaient été montées. C'est la liste FDSEA, celle que je soutenais, qui l'a emporté.

Mon mandat chambre d'agriculture était à la hauteur de mes attentes : pouvoir proposer des choses, et avoir les moyens de les mettre en œuvre !

En 2008, une nouvelle échéance électorale se profile. Les deux listes FDSEA et JA décident de s'allier pour n'en faire plus qu'une, pour éviter la dispersion des votes.

C'est encore une fois l'alliance FDSEA/JA qui remporte les élections de 2008.

Je suis toujours présent sur la liste, bien que la majorité des élus soient de l'ancienne liste JA.

En 2009/2010 se produit une grave crise de surproduction dans la filière lait de chèvre. L'entreprise à laquelle je livre mon lait crie au débordement et demande la maîtrise des volumes. En tant que responsable de la filière, je consulte l'ensemble des producteurs de la laiterie de St Félicien, afin que nous trouvions ensemble des solutions à cette crise.

### « Plus on tombe de haut, plus la chute est douloureuse »

C'est à ce moment là que j'ai rencontré une forte opposition à l'intérieur de mon propre camp ! La FDSEA voulait être l'interlocuteur de la laiterie, et négocier la sortie de crise. Ne partageant pas ce point de vue, j'ai continué à travailler avec les producteurs, toutes tendances syndicales confondues, pour aboutir à une solution décidée démocratiquement, par les personnes concernées, dans l'intérêt collectif. Suite à cet épisode, j'ai été mis de côté, tant au niveau de la FDSEA, que de la Chambre d'Agriculture. Après l'ascension, c'était la disgrâce !

### « La désillusion »

En 2012, j'ai rencontré de forts problèmes de mortalité sur mon troupeau, suite à des diarrhées. J'ai perdu, en 6 mois, 40% de mes chèvres. Connaissant bien le système d'accompagnement des éleveurs en difficulté (puisque j'en avais fait partie), je me suis alors tourné vers celui-ci, espérant trouver de l'aide, des solutions.

Et là, je suis tombé de haut, de très haut ! Non seulement on ne m'a pas aidé, mais en plus je me suis senti accusé, ridiculisé, dénigré ! Et dire que quelques temps avant, j'étais à la place de ceux-là même qui m'infligeaient ça !

Après de nombreuses années au sein du système, je me suis alors retrouvé « face » au système. Un système que j'avais défendu, cautionné, pour lequel je m'étais battu. Mon constat était bien amer... inefficacité et incomptérence ! J'ai donc décidé de sortir du système, je me suis recentré sur mon exploitation. J'ai remonté la pente, moralement, financièrement, petit à petit, avec avant tout le soutien de mes proches et de mes amis.

### « Un choix bien réfléchi... »

Aujourd'hui, après plusieurs années de recul et de réflexion, je me dis qu'on ne peut pas laisser ce système perdurer.

Il est vital de réformer ce rouleau compresseur qui écrase les producteurs, au lieu de les aider, et je souhaite y participer.

J'ai donc fait le choix d'adhérer à la Confédération Paysanne, syndicat qui porte des valeurs correspondant à mes convictions comme l'esprit d'ouverture, le sens de l'éthique et du collectif, la proximité, l'équité entre tous, et un fort respect de notre outil de travail, la terre.

# AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**" L'agriculture biologique doit rester EXIGEANTE, LOCALE, SOLIDAIRE, RÉMUNÉRATRICE et DURABLE."**

Eleveuse depuis 24 ans, lorsque j'ai converti ma ferme en bio il y a 10 ans, beaucoup ont ri ! Aujourd'hui, ma ferme est « en bonne santé » dans tous les sens du terme.

Tout le monde cherche à « s'emparer » de l'agriculture biologique ; les opérateurs économiques, les chambres d'agriculture... Nombre d'agriculteurs, par opportunisme économique, se convertissent.

**La bio est à la croisée des chemins.  
Nous devons veiller à ce que les paysan(ne)s restent maîtres de ce mode de production et de son éthique.**

Grâce au travail des pionniers et des associations de producteurs, la bio a le vent en poupe ; elle est enfin reconnue par les pouvoirs publics pour son impact



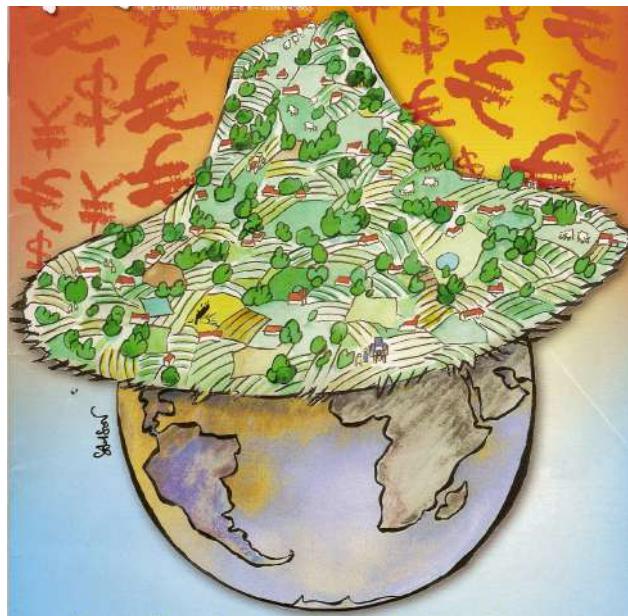
**Lynda BOUET**  
Ovins viande en bio à Barnas  
Présidente d'Agribio Ardèche

environnemental, économique et sanitaire et est plébiscitée par les citoyens consommateurs.

Attention à ce qu'elle ne perde pas ses valeurs fondamentales et à ne pas reproduire les erreurs de la production conventionnelle de ces 40 dernières années.

Nous devons, au sein de la chambre, accompagner nos fermes vers la conversion, la pérennisation et le développement de la production biologique, accompagner les installations avec toutes les filières agricoles de notre département, en partenariat avec les associations compétentes sur ce domaine. Mais sans pour autant stigmatiser les conventionnels, par nos bonnes pratiques et notre réussite, encourageons-les à se convertir ou au moins à avoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

**L'Ardèche et ses paysan(ne)s ont tant à y gagner.**



## **NOS PROPOSITIONS :**

- Travailler avec les acteurs de la bio pour donner des réponses techniques efficaces (Cf encadré ci-contre).
- Développer la bio tout en évitant qu'elle subisse les mêmes écueils liés à l'industrialisation que l'agriculture conventionnelle.
- Assurer un revenu aux agriculteurs(trices) bio sur le long terme en régulant les filières. Les conversions en bio ne doivent pas avoir seulement une finalité économique mais être une prise de conscience plus globale favorisant ces changements de systèmes de production.
- Développer une agriculture Bio qui permette de relocaliser l'emploi dans nos zones rurales en reconnaissant la notion d'actif agricole, qui ait un réel impact social, environnemental et économique sur le tissu local ardéchois.

## **Le développement de la Bio: avec qui ?**

L'agriculture est dans une période de transition qui ne peut plus se permettre que les uns et les autres travaillent en concurrence.

Parce que les moyens humains et financiers sont de plus en plus limités, **il est urgent que les chambres d'agriculture s'ouvrent** et permettent à tout(e) paysan(ne) et toute structure de développement de participer au projet pour une agriculture ardéchoise de qualité et rémunératrice pour ses paysan(ne)s .

D'ailleurs pour ces élections, la Confédération paysanne de l'Ardèche propose une liste de candidats ouverte à des paysan(ne)s représentant et engagés dans des structures de développement, (dont Agribio), qui doivent impérativement être associées au travail AVEC la Chambre et non pas être considérées comme des concurrents, comme c'est le cas actuellement.

En ce qui concerne la Bio, nous serons donc dans une démarche de construction collective des politiques de développement avec des acteurs reconnus tels qu'Agribio ou Nature et Progrès. Nous reconnaissons notamment Agribio comme un élément historique et important dans le développement de la bio en Ardèche en phase avec les attentes sociétales.

Cette démarche doit aboutir à des partenariats concertés et exigeants sur les actions techniques à mettre en œuvre que ce soit pour les formations, les diagnostics de conversion, l'accompagnement technique ou le travail en lien avec la recherche.

**"Nous mettrons tout en œuvre pour que l'Ardèche réduise sa consommation de pesticides sans pour autant mettre en danger les fermes et laisser les paysan(ne)s sans solutions."**

Dès la fin de la première guerre mondiale, le monde agricole a connu une double révolution : la mécanisation et l'arrivée de produits chimiques et de synthèses qui allaient modifier le travail en profondeur. Toute l'industrie agro-alimentaire, de l'aval à l'amont, s'organisait autour d'une production abondante et « sécurisée ».

Mais ce modèle merveilleux va très vite montrer ses limites : la production augmente, le nombre d'agriculteurs baisse, les exploitations se spécialisent, les conséquences écologiques sont mises de côté et les paysans changent de métier pour devenir producteurs de matière première au prix le plus bas. A chaque nouvelle crise, la réponse est la même : être plus performant, produire plus. Mis en compétition les uns contre les autres, les agriculteurs n'ont d'autres choix que d'investir pour suivre la cadence imposée ou de changer de voie.



Pierre-Yves MARET

Producteur de fruits, châtaignes, raisins de table bio à St Michel de Boulogne

A partir des années 20 des médecins, des chercheurs, des paysans et des citoyens s'interrogent sur le bien fondé de l'utilisation de produits chimiques sur le vivant. Ils créent différents mouvements tels que la bio-dynamie ou Nature et Progrès. En 1985 naît le logo AB, le premier règlement européen arrive en 1991 pour les productions végétales et en 2000 pour les productions animales.

La naissance de ce règlement va mettre de côté tous les aspects sociaux qui étaient parties intégrantes des fondamentaux de l'agriculture biologique.

Exit les fermes à taille humaine, l'équité et la relocalisation des productions.



## NOS PROPOSITIONS :

- **Gestion de l'eau:** adaptation des systèmes de production aux ressources, priorisation des projets de stockage et raccourcissement des délais, optimisation de l'existant.
- **Réduction des pesticides:** appui technique pour aider les fermes à baisser leur consommation de produits phyto, partage des expériences en appui avec les associations d'agriculteurs existantes.
- **Biodiversité:** abrogation de la loi sur les Certificats d'Obtention Végétale (COV), défense de la sélection paysanne et de la recherche participative.
- **Transition écologique:** travailler avec les collectivités locales pour optimiser les déplacements des marchandises et la production d'énergie par les agriculteurs.

La bio devient un cahier des charges à respecter et laisse la porte ouverte à une éventuelle industrialisation.

On ne peut pas se contenter dans un projet agricole cohérent d'avoir plusieurs modes de productions, et laisser aux consommateurs selon leurs moyens ou leurs priorités le choix de leur alimentation. Nous devons travailler à sortir l'agriculture définitivement des pesticides.

**Il est évident qu'il est impossible de changer les pratiques sans remettre en cause tout le modèle.**

Tout commence à la ferme : son adaptation à son environnement écologique social et économique, à ses moyens, à ses besoins, à ses possibilités. Les paysan(ne)s doivent trouver le juste équilibre pour produire en s'intégrant à leur territoire et en dégageant un revenu. Le travail d'une chambre d'agriculture est d'accompagner et de conseiller.

Nous mettrons tout en œuvre pour que l'Ardèche réduise sa consommation de pesticides sans pour autant mettre en danger les fermes et laisser les paysan(ne)s sans solutions. La transition écologique passe forcément par un changement social.

**La Confédération paysanne propose depuis longtemps un autre modèle à partir duquel nous réussirons à sortir des pesticides en créant de l'emploi, en améliorant les conditions de travail, à faire vivre des fermes viables, vivables et transmissibles. C'est un projet commun qui s'ouvre à nous pour que nous soyons nombreux à produire une alimentation de qualité en toute liberté.**



## "La relocalisation, l'autonomie et la sobriété énergétique sont et seront quelques unes des voies à poursuivre."

La succession d'épisodes climatiques extrêmes, notamment les sécheresses, a fortement touché nos productions ces dernières années.

Comme les générations précédentes, nous avons basé notre agriculture sur des fondamentaux : nos sols et notre climat. Nos productions étaient adaptées à nos terroirs. **Aujourd'hui, on constate que l'évolution climatique est telle, que la résilience de nos fermes est mise à rude épreuve.**



Certaines productions, certaines pratiques, vont devenir plus difficiles voire inadaptées. Nous sommes, comme chacun sait, à l'aube de grands changements. Ces bouleversements s'accompagnent probablement d'une fluctuation importante des cours, des disponibilités, des stocks, que ce soit des matières premières comme de l'énergie.



**Aurélien MOURIER**  
Eleveur en caprin fromager, bovin,  
porcs à Preaks

Nos efforts pour les décennies à venir porteront donc sur l'adaptation au changement climatique, que ce soit au niveau technique ou économique.

Par ailleurs, nous devrons, nous, paysans, nous engager et participer à l'effort global pour réduire nos émissions polluantes (gaz à effet de serre notamment), et ainsi tenter de limiter le réchauffement pour qu'il soit encore possible de s'adapter.

L'agriculture est un secteur qui pèse fortement dans le domaine de l'environnement, elle peut être vertueuse ou au contraire génératrice de fortes nuisances.

A nous, paysans, de prendre le bon virage.

**La relocalisation, l'autonomie et la sobriété énergétique sont et seront quelques unes des voies à poursuivre.** Ce chemin, nous sommes nombreux à l'emprunter, depuis déjà longtemps pour certains. On sait aujourd'hui que c'est un modèle d'agriculture qui, non seulement fonctionne, mais s'impose comme indispensable dans ce nouveau contexte.

**Une chambre d'agriculture présidée par la Confédération Paysanne saura nous accompagner dans cette mutation.**

En tant qu'éleveur je suis très attentif aux épisodes de sécheresse que nous venons de subir. J'ai besoin de continuer comme beaucoup, la poursuite de l'adaptation de ma ferme pour la sécurisation du revenu : notamment par plus d'autonomie et par la modification de certaines pratiques. Mais j'ai également besoin de me sentir acteur dans la lutte contre le changement climatique : en tant que producteur et consommateur d'énergie, en tant qu'utilisateur du sol, en tant qu'acteur de la nature.

**Notre équipe est prête, notre projet, celui de l'agriculture paysanne, correspond aux enjeux, et nous allons nous engager pour cela.**

## "Agissons ensemble, sans chapelle et idéologie pour une agriculture paysanne garante de notre écosystème."



**Hélène THIBON**  
Vigneronne bio en cave particulière  
à St Marcel d'Ardèche

Je fais partie d'une famille de vignerons en Sud Ardèche sur le domaine datant de 1670 et depuis en bio. Nous sommes extrêmement attentifs à l'écologie.

Aujourd'hui, nous subissons les dégâts des pratiques agricoles intensives des générations précédentes. Aujourd'hui la catastrophe est visible par tout un chacun.

**Le dérèglement climatique n'est plus niable, la perte de la biodiversité est mesurable par tous.**

De nouvelles maladies, de nouveaux « nuisibles » apparaissent ce qui est la suite logique des erreurs agronomiques de ces 50 dernières années. Nous sommes en train de payer cher, mais qu'en sera-t-il pour nos enfants? Qu'allons-nous transmettre?

L'Homme étant ainsi fait, il faut attendre de toucher le fond pour réagir. Visiblement nous sommes proches du fond, car des actions individuelles et collectives voient le jour.

**Mais ce n'est pas suffisant : il est impératif que nos instances marchent dans la même direction et coordonnent ces bonnes volontés de tous bords!**

L'intelligence humaine COLLECTIVE possède des ressources insoupçonnées.



Certes, des décisions peuvent être contraignantes, impopulaires, mais voyons plus loin que l'immédiat, et n'oublions pas que nous ne sommes que de passage, que rien ne nous appartient, que nous avons, nous paysans, le devoir de transmettre. Une grande agronomie, une ferme et un environnement équilibrés assurent notre liberté. Agissons ensemble, sans chapelle et idéologie pour une agriculture paysanne garante de notre écosystème.

## " Il est encore temps et nous devons agir collectivement "

Viticulteur et arboriculteur dans le nord Ardèche, j'ai vécu depuis mon installation en 1992 l'évolution maîtrisée de la viticulture grâce aux AOC et le déclin de l'arboriculture à cause de la surproduction.

**La filière arboricole n'a pas su mettre en valeur notre territoire pour protéger un savoir-faire et une qualité pourtant reconnue depuis longtemps.** Elle a laissé le productivisme à bas prix s'installer et aujourd'hui nous ne pouvons plus vivre décemment de ce métier.

En 2015 les AOC deviennent AOP et les droits de plantation se transforment en autorisation. L'Europe au nom du libéralisme veut « faire la peau » à un système qui a permis pourtant de réguler et d'harmoniser une filière pendant plus de 80 ans. Elu au bureau syndical des deux ODG (Organisme de Défense et de Gestion)



**Régis GONNET**

Viticulteur et producteur de fruits  
à Glun

### Administrateur de la Cave de Tain.

Membre du bureau syndical des Organismes de défense et de gestion (ODG) des appellations St Joseph et Cornas.

St Joseph et Cornas je réalise à quel point nous sommes confrontés à une pression de plus en plus insistante du grand négoce pour augmenter les volumes et les plantations.

En 2030 les autorisations sur lesquelles nous essayons encore de nous appuyer pour maintenir un équilibre disparaîtront. Que deviendra alors la viticulture ardéchoise produite dans des conditions difficiles avec des contraintes environnementales de plus en plus compliquées ?

Pourquoi répète-t-on toujours les mêmes erreurs malgré les enseignements de l'histoire ?

De nature optimiste, je pense que, comme pour le climat, il est encore temps et que nous devons agir collectivement pour sauver une agriculture paysanne qui est la seule garante d'un développement durable.

## NOS PROPOSITIONS :

### Pour une viticulture paysanne, enracinée, rémunératrice et durable.

L'Ardèche représente 21% des surfaces plantées en vignes dans la région AURA et est, de ce fait, le 2ème département producteur de la région. La viticulture ardéchoise est une viticulture diversifiée où se mèlent AOP très connues et IGP de qualité, caves particulières et caves coopératives, vins traditionnels, bio ou natures...

#### Pour garder la diversité de la viticulture ardéchoise

Nous proposons une égalité de traitement dans l'accompagnement des différentes filières permettant ainsi de respecter l'équilibre entre les viticultures. Qu'elles ne se concurrencent pas sur les marchés et restent complémentaires en terme d'occupation de l'espace agricole ardéchois.

#### Pour rémunérer le travail des paysan(ne)s et préserver le statut du vin

Etre viticulteur(trice), c'est vivre de son travail mais également défendre une vision du vin et du métier. La Confédération paysanne se bat contre les politiques agricoles libérales. Le projet de suppression d'un plafond de droits de plantation au niveau européen est une hérésie.

Sauvegarder les outils de régulation en amont (droits de plantations, réglementation des rendements) et en aval (distillation) préserverait la filière de graves crises comme pour le lait suite à la suppression des quotas.

Nous défendons également le statut du vin qui doit être issu exclusivement de la fermentation naturelle de jus de raisins.

Nous demandons une définition stricte des pratiques de vinifications, et l'imposition des mêmes règles aux produits d'importation européenne afin d'arrêter les concurrences déloyales entre pays de l'UE.

#### Pour favoriser la transmission des fermes et l'installation de nombreux viticulteurs

Nous dénonçons la spéculation financière des terres viticoles et la mainmise d'investisseurs sur les vignes, empêchant les paysan(ne)s de s'installer ou de reprendre des fermes. Le renouvellement des générations est un des enjeux importants, pour l'équilibre des caves coopératives (dont de nombreux coopérateurs vont arrêter dans les prochaines années) et le développement de nouvelles caves particulières, souvent bio.

#### Pour protéger les vignes face à l'accaparement de foncier

Il y a 10 ans, la Confédération paysanne s'est battue au côté des associations citoyennes locales contre un projet d'urbanisme sur des vignes à St Julien en St Alban. Nous avons gagné ce combat. De même, nous soutenons les viticulteurs de Bourg St Andéol menacés par un projet de zone d'activité sur 40 Ha de vignes.



#### Pour accompagner la viticulture vers des pratiques plus vertueuses

L'explosion de la Flavescence dorée dans le Sud Ardèche démontre que la seule réponse chimique face aux maladies de la vigne ne tient plus d'autant que des techniques préventives comme le traitement des plants à l'eau chaude sont très nettement efficaces.

Pour protéger les consommateurs, les riverains, les paysans utilisateurs et la biodiversité, nous souhaitons favoriser des soutiens techniques et financiers pour aller vers des pratiques vertueuses qui ont fait leur preuve.

# DÉGATS DE SANGLIERS

**" Ce n'est plus possible d'avoir à subir cette pression et ces dégâts de sangliers ! Il faut mettre en place des moyens efficaces afin de réduire cette surpopulation pour travailler à nouveau dans des conditions décentes "**



**Angélique HUBERT**  
maraîchère à Sablières  
« Les Jardins du Mont Voisin » :  
Légumes, jus de fruits, châtaignes et  
autres produits des Cévennes certifiés  
AB en vente directe.

J'aime singulièrement la vallée magnifique, aux pentes difficiles et au parcellaire très morcelé, où je suis installée dans les Cévennes Ardéchoises. J'aime aussi mon métier, malgré les inévitables aléas (grêle, sécheresse, insectes et autres maladies qui passent par là).

Je suis confrontée à une difficulté supplémentaire avec une surpopulation de sangliers particulièrement destructrice qui m'oblige à me barrider toujours plus pour protéger mes productions (mes revenus) et mon outil de travail mais aussi les chemins, murs, sources, prés, châtaigniers.... Des kilomètres de clôtures qui ont un coût. Le temps de travail pour leur mise en place et l'entretien est considérable - une entrave supplémentaire pour l'accès aux parcelles. L'efficacité n'est pas toujours concluante d'autant plus que la clôture est grande, les terrains accidentés où la culture appétente pour les sangliers.

Une saison de travail mise à mal en une nuit ? L'impact est considérable (moral et revenu en berne, remise en état, matériel, commercialisation).

Actuellement les prises en charge des clôtures par les ACCA sont très variables et constituent des inégalités inacceptables d'une commune à l'autre.

Les indemnisations ne sont pas satisfaisantes. (Remboursement aux prix de gros pour de la vente directe ou sur récolte alors que les produits sont transformés - dégât matériel non pris en charge car les indemnisations concernent uniquement les pertes de récolte).

Le problème n'est spécifique ni aux Cévennes ni à l'agriculture et nous impacte sur les routes, sur les sentiers, ou dans les potagers.

**Ce n'est pas une fatalité et surtout ça n'a pas toujours été ainsi.**

Ce n'est plus possible d'avoir à subir cette pression et ces dégâts, il faut mettre en place des moyens efficaces afin de réduire cette surpopulation pour travailler à nouveau dans des conditions décentes, parce que nos territoires sont fragiles et nous aussi.

**Comme pour l'environnement, la PAC et tant d'autres sujets si concrets dans notre quotidien de paysan(e)s sont totalement impénétrables administrativement parlant.**

**Je refuse d'être fataliste et je me dis qu'ensemble nous pourrons trouver des idées pour avancer vers un projet plus désirable.**

## EN ACTION !



La Confédération paysanne a organisé une pose de piège à sangliers le 22 septembre 2018 dans une châtaigneraie de Marcols les Eaux afin d'interpeller le Préfet sur l'urgence de l'utilisation de ce nouveau mode de régulation des populations.



La Confédération paysanne de l'Ardèche était présente à la mobilisation nationale sur l'esplanade des Invalides à Paris pour interpeller les députés lors de laquelle nous avons pu échanger avec M. Saulignac, député de l'Ardèche

## NOS PROPOSITIONS :

- Classement du sanglier en "espèce nuisible" tout au long de l'année malgré le lobbying de la Fédération nationale de la Chasse
- Mesures de tirs à l'affût et de tirs à l'agrainage pour une défense plus importante des outils de production tout en bannissant totalement les pratiques d'agrainage et d'affouragement de certaines associations de chasse
- Utilisation des pièges à sangliers partout où cela le nécessite, de la même façon que pour toute autre espèce classée nuisible. Le piégeage n'est pas la solution « miracle » à la pression occasionnée par la sur-population de sangliers mais c'est un outil dont l'État se prive alors que plusieurs essais, notamment en Ardèche dans des secteurs péri-urbains, démontrent une efficacité certaine
- Simplification de l'instruction des demandes d'indemnisation et prise en charge par les services de l'État

## "Sans la détermination de la Confédération paysanne, les surfaces pastorales dites « peu productives » n'auraient pas été prises en compte lors de la dernière PAC"



Fanny METRAT

Eleveuse en ovin viande  
à Antraigues sur Volane.

Paysan-ne-s dans la Haute Cévennes ardéchoise, dans un fond de vallée reculé et abrupte, mon compagnon et moi savons que l'avenir de notre ferme dépend autant de notre opiniâtreté au quotidien que des bagarres syndicales à mener.

Sans la détermination de la Confédération paysanne, les surfaces pastorales dites « peu productives » n'auraient pas été prises en compte lors de la dernière PAC et de nombreuses fermes comme la nôtre, dans des territoires difficiles, auraient pu mettre la clef sous la porte.

Mais malgré le fait d'avoir gagné la reconnaissance de ces surfaces, la

méthode ne nous satisfait pas, nous trouvons que les déclarations sont trop complexes, les contrôles complètement subjectifs et arbitraires, le stress trop important et les injustices trop grandes. La plus criante d'entre elles : la **non prise en compte en Ardèche des châtaignes et des glands comme ressource fourragère** contrairement à la Corse et à la zone d'appellation du Pélardon.

**Et au vu de la pression mise par l'Europe sur la France à propos de ces surfaces, nous savons que rien n'est acquis pour la prochaine PAC.**

Nous devons donc continuer à confronter nos idées, à proposer, à mettre la pression quand il le faut pour que le pastoralisme ait un avenir.

Nous devons démontrer que nos pratiques sont vertueuses, que nos territoires regorgent d'une biodiversité riche, d'une vie sociale renouvelée et de savoir-faire qui font sens. Ces surfaces « dénigrées » sont plus résilientes face aux sécheresses, nos troupeaux jouent un rôle important dans l'ouverture des paysages et dans la lutte contre les incendies, nous offrons des produits diversifiés et de qualité.

Face à des technocrates complètement déconnectés des réalités du terrain et face à une population de plus en plus éloignée du monde paysan, il nous faut être stratégiques et visibles pour être entendus et compris.

Confronté(e)s à la prédateur des loups, à l'industrialisation de nos élevages, aux fantasmes des mouvements vegans, nous réclamons des politiques publiques fortes pour que l'élevage paysan ne soit pas mis en péril et que nos territoires ruraux restent vivants.

Et il n'y a que collectivement et avec la Confédération paysanne que nous pouvons y arriver.

## EN ACTION !



Mobilisation devant la Préfecture de Privas pour la défense des surfaces pastorales. Ce 22 Mars 2018, comme nous l'avions déjà fait le 1er décembre 2015, nous avons amené des bogues de châtaignes, des bouquets de genêts et de chêne au Préfet pour symboliser l'importance des surfaces pastorales pour l'agriculture ardéchoise et montrer que depuis plusieurs années, la situation s'aggrave.

## NOS PROPOSITIONS :

La commission européenne continue de mettre la pression auprès de l'Etat français concernant la reconnaissance des surfaces pastorales. Le risque donc que les surfaces dites "peu productives" ne soient pas reconnues par la PAC post 2020 est grand. La Confédération paysanne est le seul syndicat à travailler sur le sujet nationalement. Nous demandons :

- la reconnaissance des surfaces pastorales par la PAC avec égalité de traitement dans les territoires
- la reconnaissance de la valeur alimentaire et fourragère de ces surfaces dont les châtaignes et les glands
- un plafonnement des aides pour éviter les situations de rente dans certains cas et une majoration des premiers hectares pour favoriser un maximum de fermes dont les plus petites
- la reconnaissance du caractère hétérogène de ces surfaces et la prise en compte de l'unité pastorale dans son ensemble
- des contrôles pédagogiques et non répressifs, des contrôleurs mieux formés aux réalités du terrain
- la reconnaissance des externalités positives du pastoralisme : meilleure résilience face aux sécheresses, lutte contre les incendies, ouverture du milieu, dynamisation du tissu social et économique dans les territoires les plus reculés

## "Ayons une obligation de résultat et non une obligation de moyens !"



**Adeline CHEYNEL**  
Eleveuse en caprin fromager  
à Lagorce

Éleveuse d'un troupeau de 80 chèvres du Rove, en transformation fromagère à Lagorce, en sud Ardèche depuis 12 ans, j'ai pu voir évoluer les normes et les exigences européennes.

Avec Fred, mon mari, nous travaillons en extensif, avec un troupeau à l'extérieur toute l'année, nous produisons nos fourrages, nos céréales, nous sommes en autonomie (sauf 2017 avec la sécheresse où nous avons acheté de la luzerne déshydratée).

Notre troupeau est identifié, depuis le début, pour nous la traçabilité est importante, mais quand en 2010 on nous impose un 2ème bouclage électronique de plus, nous refusons! Certaines chèvres avaient les oreilles abîmées, déchirées en 2 dans la longueur, alors qu'on nous parle de bien être animal.

**Nous n'avons aucun avantage à l'utilisation de l'électronique** : pas de distributeur d'aliment concentré, pas de robot de traite, rien qui ne justifie ce traumatisme imposé à nos chèvres. Même lors des contrôles, il n'y a pas de lecteur de puce. Alors pourquoi nous imposer des choses incohérentes?

**Du moment que chaque animal est repérable, pourquoi ne pas laisser les éleveurs conduire leurs fermes selon leurs choix, garder leur autonomie et être responsable?** Ayons une obligation de résultat (comme en fromagerie) et non une obligation de moyens!

Pour finir nous avons bouclé nos chèvres, et oui, ayant eu des pénalités financières, nous ne pouvons pas tenir sans les aides de la PAC...

## "Le vivant il faut le côtoyer pour l'aimer"



**Edith DUPUY**  
Eleveuse en caprin / ovin viande  
à Balazuc

Qu'est-ce que je pense des nouvelles doctrines sur l'élevage, comme ceux des véganes? Que le vivant il faut le côtoyer pour l'aimer, même ses crottes et son sang!

Quand j'ai connu mon futur mari il élevait des poules. Mais il n'aimait pas être complètement dépendant du marché pour l'alimentation alors il s'est converti à l'élevage des chèvres et brebis de races rustiques afin de pouvoir les nourrir en pastoralisme (donc à l'extérieur) à l'année. Comme il dit : "Avec des ronces nous faisons des protéines".

Je suis très contente de notre mode d'élevage. Il nous fait parcourir des hectares et des hectares, j'ai vu les espaces s'ouvrir à nouveau et je suis fière de notre impact écologique.

Par notre métier nous sommes en contact avec toutes les étapes de la vie des animaux domestiques de leur naissance à leur mort. Quand nous mangeons nos fromages et nos viandes nous nous disons que nos bêtes ont bien vécu, qu'elles sont issues du plus grand respect pour la nature.



Action d'occupation de la DDT de l'Ardèche le 17 Décembre 2014 pour dénoncer l'obligation du puçage électronique des petits ruminants et les sanctions démesurées subies par les paysan(ne)s.  
Nous dénonçons le processus d'industrialisation de l'agriculture imposé aux paysan(ne)s !



## Rester fermes face aux violences anti-élevage !

La Confédération paysanne condamne le radicalisme de celles et ceux qui veulent imposer leur régime alimentaire à tou(te)s, notamment par la violence verbale, matérielle et physique.

Le choix alimentaire de chacun-e est tout à fait respectable mais, nous ne pouvons tolérer que des paysan(ne)s, salarié(e)s d'abattoirs, bouchers soient en permanence culpabilisés et montrés du doigt dans l'exercice même de leur métier.

Certes, la concentration des productions animales, la multiplication des échanges internationaux, l'allongement des durées de transport des animaux, les cadences d'abattage et bien d'autres sujets posent des questions environnementales, économiques et éthiques. Mais ces derniers sont avant tout condamnables du fait de leur effet sur le bien-être animal et le revenu paysan. Le modèle agricole français doit combattre et rejeter l'industrialisation des productions animales. Les paysan(ne)s en sont les premières victimes.

Qu'on se le dise, il n'existe pas d'écologie sans élevage.

L'agriculture française et mondiale n'a jamais eu autant besoin de polyculture-élevage pour régénérer les sols, assurer la sécurité alimentaire, diminuer les intrants chimiques et le recours aux énergies fossiles.

# AGRICULTURE DE MONTAGNE

## Pour une agriculture de montagne diversifiée, valorisée et protégée !

La Confédération paysanne de l'Ardèche a organisé une ferme ouverte mercredi 7 novembre 2018 sur la ferme du Pré de Mazan au Cros de Géorand pour mettre en valeur l'importance d'une agriculture de montagne qui fournit des produits de qualité, avec une forte valeur ajoutée sur des territoires difficiles.

### Pour une meilleure reconnaissance d'une agriculture diversifiée en zone de montagne

Les spécificités de l'agriculture de montagne doivent être prises en compte de façon à maintenir les fermes et les emplois paysans sur ces territoires ruraux.

L'agriculture de montagne est majoritairement une agriculture d'élevage herbivore. Mais de nombreuses installations se font sur des systèmes diversifiés. Or, les productions de montagne non transhumantes (maraîchage, apiculture, arboriculture, porcs, volailles, ...) sont trop peu reconnues et très peu soutenues. Nous demandons qu'un effort important soit organisé en direction de ces fermes par la mise en place d'aides permettant leur développement :

- Mise en place d'une aide aux petites fermes représentant plus de 25 % des fermes de montagne
- Ouverture de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps naturels (ICHN) à toutes les productions en montagne



### Pour une meilleure protection des paysan(ne)s face à la prédation par les loups

Sur nos massifs, la question de la prédation par les loups devient très sensible avec des attaques sur nos troupeaux de plus en plus régulières malgré la mise en œuvre de moyens de protection. La Confédération paysanne réitère ses demandes pour une meilleure protection des paysan(ne)s : augmentation des prélèvements ciblés en fonction des dégâts sur les troupeaux, création de « brigades loups » par l'État, indemnisation prenant en compte la valeur réelle des animaux et les pertes indirectes.

**L'agriculture de la montagne ardéchoise est un atout important pour notre département, elle doit être mieux reconnue, valorisée, préservée et protégée !**

L'enjeu d'une meilleure valorisation des produits de montagne est également au cœur de nos propositions afin de permettre aux paysan(ne)s de dégager un revenu décent tout en accompagnant les fermes vers des pratiques vertueuses. Les filières laitières et allaitantes doivent être préservées dans un cadre favorisant les productions paysannes face à des tentatives d'industrialisation de nos territoires.

**La mise en place de signes de qualité ambitieux ou d'entreprises de transformation locales doit être privilégiée afin d'anticiper notamment la concurrence due aux importations de viande et à la libéralisation du marché laitier.**

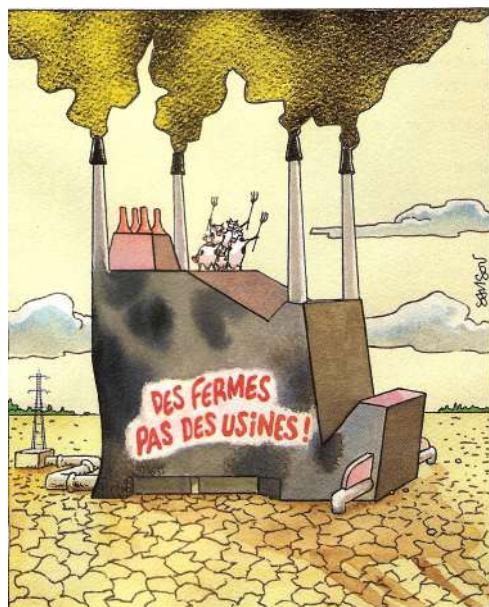


# VALORISATION DES PRODUCTIONS

## Promouvoir une production laitière de Montagne faisant vivre de nombreux paysan(ne)s

Selon les statistiques déclinantes, mais aussi dans l'ambiance agricole du pays, nous serions la dernière génération d'éleveurs laitiers sur le plateau ardéchois. Les collectes sont en péril car les volumes produits baissent. L'astreinte finit de décourager les derniers producteurs. La concentration de la production sur seulement quelque fermes rend inconcevable toute transmission, car les capitaux en jeu sont bien trop élevés pour être repris par de nouvelles générations.

Il faut dire que tout a été rondement mené pour l'entreprise de cette faillite générale. De l'abandon de la maîtrise de la production (quotas laitiers) qui permettait de maintenir des prix rémunérateurs, à l'inorganisation de la filière pour rendre le métier vivable humainement parlant (droit au repos des éleveurs laitiers, organisation différente du travail etc), le résultat est sans appel.



Des robots à la place des humains, des fermes de 1000 vaches, des vaches sans cornes qui ne sortent même plus dehors, des intrants à gogo, de la poudre de modernisme technique pour engranger l'agro-industrie (lisez "Producteur de lait moderne" et vous aurez la nausée), tout ça pour de la poudre de lait exportée aux Chinois, pour des consommateurs de plus en plus déroutés par ces dérives, pour du lait qui n'en a de véritable que la couleur, et encore.

Éleveur laitier sur les hauts plateaux d'Ardèche, je ne peux supporter plus longtemps cette mascarade.

Il m'est douloureux de voir une filière que l'on croyait solidement implantée, maillée par un tissu d'éleveurs dense, synonyme de vie sur le territoire, de lien social, s'éteindre peu à peu.

Rares sont les fermes laitières à avoir des repreneurs. Elles sont bien souvent dépecées pour satisfaire un appétit d'ogre en foncier de structures qui n'ont de cesse de grossir, et dont le revenu est en trop grande partie assuré par les aides de la PAC, et donc par la surface foncière!

Faute d'encourager des modèles économiques viables, on continue à faire de nos territoires des déserts! Localement le résultat est catastrophique : le prix du foncier explose, le nombre de paysans continue de baisser.



### Éleveur laitier est un beau métier !

Surtout quand produire du lait avec de l'herbe (tout simplement) sur des terroirs remarquables pour ne pas citer celui du massif du Mezenc-Gerbier qui abrite l'une des flores les plus riches d'Europe redonne de la valeur à cet or blanc que nous faisons jaillir chaque jour.

Cette manière de produire permet de conserver ce patrimoine précieux qu'est la prairie naturelle (biodiversité, stockage de carbone etc...), de respecter nos vaches (parce qu'elles sont nées pour paître bon sang!), de préserver la qualité des cours d'eau, de produire de manière économique... L'avenir est là !

A nous de faire valoir cet esprit auprès des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs de produits laitiers : produire avec nos ressources locales, peut être moins, mais payé au juste prix.

François Jouffre



François Jouffre et Camille Prévost élèvent une vingtaine de vaches laitières en bio sur la ferme du Pré de Mazan. La moitié de la production est livrée à la laiterie Carrier et l'autre moitié est transformée en fromage à la ferme.



## "En avril 2014, quand j'ai touché ma retraite, j'ai eu un coup au cœur: 650€ pour moi et 127€ pour Pascal pour plus de 35 années de travail sur la ferme."

Quand je me suis installée avec Pascal à Bolze un hameau des Cévennes, abandonné depuis 1940, j'avais 20 ans et je ne connaissais rien au statut paysan et à la valeur cadastrale des terres. Il a fallu tout construire, la maison, l'exploitation (brebis, cochons plein air, châtaignes, framboises), élever une famille.

J'étais cheffe d'exploitation, Pascal ayant droit, on n'avait pas assez de terre pour qu'il soit déclaré actif de plein droit. On était porté par un enthousiasme militant, on a conforté l'exploitation grâce à l'atelier collectif de transformation "la Cuma des Cochons Bourrus" et au point de vente de produits fermiers "les Bourrons Couchus". En 2003, on s'est marié pour que Pascal puisse être conjoint collaborateur.

En avril 2014, quand j'ai touché ma retraite, j'ai eu un coup au cœur: 650 euros pour moi et 127 euros pour Pascal pour plus de 35 années de travail sur la ferme.

Mais "heureusement" le système est tolérant, on peut garder des terres de subsistance pour compenser la faiblesse des pensions.

Alors on s'est inscrit comme cotisants solidaires avec quelques brebis et cochons mais le revenu dégagé était inférieur aux cotisations appelées par la MSA selon leur barème très opaque. Et puis des problèmes de santé nous ont obligés à arrêter.

Et puis pourquoi ne ferait-on comme beaucoup de paysan(ne)s, vendre des terres agricoles comme terrain à bâtir avec la complicité de l'Etat, des Chambres d'Agriculture et des syndicats dits «majoritaires».

**Ce système est complètement hypocrite, il profite toujours aux plus gros.**

Ce statut basé sur la valeur cadastrale est obsolète, injuste et indigne, il ne tient pas compte de l'évolution du travail paysan avec la transformation et la vente directe et il nuit à de nouvelles installations qui sont



**Cendrine TAINÉ**

Paysanne retraitée de Beaumont

Tête de liste de la Confédération paysanne de l'Ardèche dans le collège 4 "Ancien(ne)s exploitant(e)s"

pour moi une priorité.

Je m'estime chanceuse car nous sommes propriétaires de la maison. Je pense aux situations d'indigences dans lesquelles se trouvent les paysan(ne)s qui ont été fermiers toute leur vie.

### Le CHIFFRE !

La pension moyenne des retraité(e)s en France est de 1 860 € par mois pour une carrière complète

Celle des paysan(ne)s est de 740 € !!!

C'est la plus faible toutes catégories confondues.

(source : site du comité d'orientation des retraites – COR – Données 2016).

Les responsables des organisations agricoles d'après-guerre portent une responsabilité lourde, et que nous payons encore aujourd'hui : à force de refuser de payer des cotisations, à force de s'opposer à la mise en place d'un système équitable pour faire payer plus ceux qui gagnent beaucoup et à force d'éliminer le nombre d'actifs cotisants (d'un million de paysans il y a vingt ans à 400 000 aujourd'hui), nous en arrivons à des pensions indignes !

La solidarité nationale n'est pas à la hauteur de ce que l'agriculture a apporté à la Nation : alimentation, main d'œuvre, contribution à la vie rurale, entretien de l'espace.

Pire encore, 16 000 femmes sans statut social se retrouvent sans droit à la retraite. Le statut de conjoint n'est qu'un sous-statut et les inégalités se répercutent donc sur la retraite du conjoint : elle est de presque 300€ inférieure à celle du chef d'exploitation (880 € et 590 €).



### NOS PROPOSITIONS :

- **Le renforcement du système des retraites par répartition afin d'atteindre une pension minimale mensuelle de 1 000 €.**
- **L'égalité femme - homme est un objectif fondamental à atteindre.**

Les moyens de financement existent et cela passe par la garantie d'un revenu agricole pour les actifs, par une fiscalité juste et solidaire, par une solidarité nationale à la hauteur de ce que les retraités d'aujourd'hui ont apporté à la Nation.

Les retraité(e)s agricoles ne doivent pas encore être les sacrifiés de la future réforme des retraites.

# L'AGRICULTURE PAYSANNE, UN PROJET DE SOCIÉTÉ

L'agriculture paysanne permet à un maximum de paysannes et de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle participe avec les citoyennes et citoyens à rendre le milieu rural vivant et à préserver un cadre de vie apprécié par toutes et tous.



## Elle s'appuie sur 10 principes

**N°1**- Répartir les volumes et les moyens de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre.

**N°2**- Appliquer la souveraineté alimentaire ici et ailleurs.

**N°3**- Respecter la nature et le climat.

**N°4**- Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares.

**N°5**- Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.

**N°6**- Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits pour tout le monde.

**N°7**- Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations agricoles.

**N°8**- Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural.

**N°9**- Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées.

**N°10**- Raisonner toujours à long terme et de manière globale.



## Souveraineté alimentaire

Droit des peuples à une alimentation [suffisante] saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et droit des peuples à définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires.

Déclaration de Nyeleni, 2007

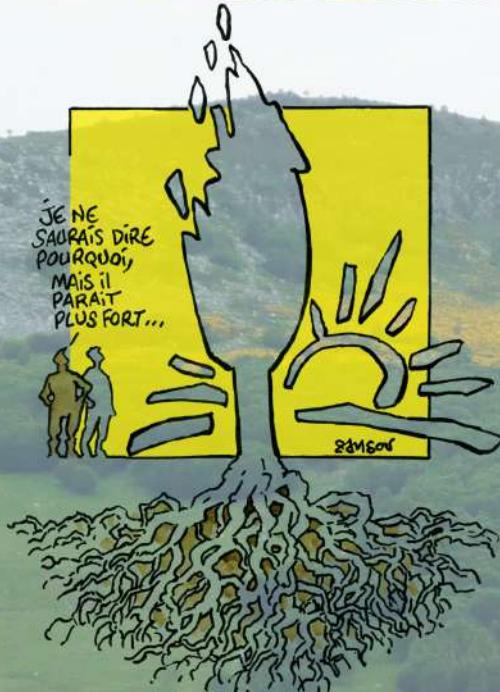
La Confédération paysanne porte ce combat au sein de la *Via Campesina*, mouvement international de défense des paysan(ne)s rassemblant 182 organisations locales et nationales dans 81 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et des Amériques et représente environ 200 millions de paysan(ne)s.



<https://viacampesina.org/fr/>



# Une équipe paritaire, engagée répartie sur tout le territoire !



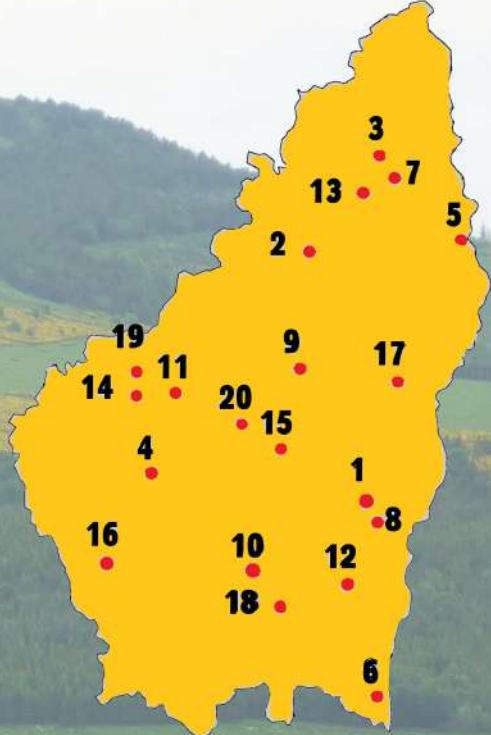
**1 Carole Pouzard**

Caprins  
AUBIGNAS



**2 David Loupiac**

Fruits/Petits fruits/Châtaignes  
DESAIGNES



**3 Aurélien Mourier**

Caprins/Bovins allaitants/Porcs  
PREAUX



**4 Lynda Bouet**

Ovins  
BARNAS



**5 Régis Gonnet**

Vigne/Fruits  
GLUN



**6 Hélène Thibon**

Vigneronne  
ST MARCEL D'ARDECHE



**7 Daniel Jullien**

Bovins lait et transfo  
ST VICTOR



**8 Sarah Chaussy**

Porcs/Ovins  
SCEAUTRES



**9 Pierre Vidal**

Ovins/Châtaignes  
ST PIERREVILLE



**10 Edith Dupuy**

Ovins/Caprins  
BALAZUC



**11 Pierre Chanéac**

Bovins allaitants/légumes  
SAGNES ET GOUDOULET



**12 Jocelyne Oustric**

Vigneronne  
VALVIGNERES



**13 François Bacis**

Caprins  
ST FELICIEN



**14 Catherine Usala**

Caprins  
CROS DE GEORAND



**15 Pierre-Yves Maret**

Fruits/Petits fruits/Vigne  
ST MICHEL DE BOULOGNE



**16 Angélique Hubert**

Légumes/Châtaignes  
SABLIERES



**17 Firmin Brivet-Naudot**

Caprins/Porcs/Bovins/Gîtes  
ROMPON



**18 Adeline Cheynel**

Caprins  
LAGORCE



**19 François Jouffre**

Bovins lait et transfo  
CROS DE GEORAND



**20 Fanny Métrat**

Ovins/Châtaignes  
ANTRAIQUES SUR VOLANE